



Bureau Directeur 23 janvier 2010 Relevé de conclusions et de décisions

Présents :

Bureau Directeur : Thierry Bayle, Nadine Depuydt, Daniel Fort, Pascal Graffion, Manuella Grimal, Framboise Leclerc, Valérie Malabou, Michel Monsimer, Gérard Thuillot, Flavie Touchet.

Commission Développement et Animation des Clubs et Comités : Daniel Guédon, Président

FFSc : Philippe Genet, Directeur

Excusés : Alain Dubreuil, Emmanuel Rivalan

Ordre du jour

Matin

- **Travaux de la DACC, Daniel Guédon,**
 - proposition de protocole d'enquête en direction des licenciés « perdus »,
 - organisation du challenge des N7 en juin 2010,
 - résultats du sondage auprès des clubs concernant le degré de difficulté des parties des Simultanés Permanents, divers ...
- **Compte-rendu des travaux de la Commission des Finances, Nadine Depuydt et Thierry Bayle :** point de situation, préconisations et propositions
- **Étude des propositions de la CCTHC, Daniel Fort**
- **Point de situation en ce qui concerne les outils et travaux en informatique :** équipements, refonte du site Internet, avancement des travaux de Patrice Bulat, rôle de Jean-Michel Guizard, ... Pascal Graffion et Philippe Genet. Ce point doit déboucher sur un calendrier d'actions, avec des dates-butoir, et permettre de définir clairement les moyens (humains et financiers) à mettre en œuvre sur l'année 2010.

Après-midi :

De 13h45 à 15h15 environ :

Débat interne au sein du Bureau Directeur (participation éventuelle de Manuella Grimal si elle peut quitter momentanément la réunion de la DNSJS).

De 15h15 à 18h15 environ :

- 1) Si nécessaire, fin du débat portant sur le dossier informatique (Philippe Genet, Pascal Graffion)
- 2) Point sur les travaux et sur le fonctionnement au siège (Philippe Genet)
- 3) Newsletter de la FFSc : dernières décisions concernant le n°1, fonctionnement « idéal » pour les prochains numéros, ... (Daniel Fort)
- 4) Construction de l'ordre du jour du CA du 13 mars (Daniel Fort)
- 5) Échanges avec Philippe Genet sur les points les plus importants issus du débat interne au sein du Bureau Directeur. Propositions concernant les Festivals de Cannes et Vichy. Questions diverses (Daniel Fort)

Cette réunion du Bureau Directeur a lieu exceptionnellement au Novotel Gare de Lyon pour cause de travaux au siège de la Fédération. Parallèlement se tient au même endroit une réunion de la Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires, pilotée par Gisèle Thibault. Manuella Grimal, membre du Bureau en charge du scolaire, partage sa présence entre ces deux réunions.

1- Commission Développement et Animation Clubs et Comités

- Daniel Guédon, Président de la DACC, présente les résultats d'une étude préalable réalisée auprès d'un échantillon réduit et visant à vérifier l'opportunité de mener une enquête auprès des licenciés « perdus ». Le Bureau Directeur donne son autorisation à la DACC pour lancer l'enquête par téléphone auprès de 500 personnes ayant quitté la FFSc depuis un ou deux ans. Elle sera confiée à un scrabbleur au statut d'auto-entrepreneur (Franck Maniquant).
- dans le cadre du Challenge des N7 : le Bureau Directeur valide la proposition de Daniel Guédon d'organiser la partie du Challenge (partie à vocabulaire courant) le samedi 5 juin après-midi ainsi que la dotation de ce challenge (100 premiers, valeur globale : environ 3200 euros).
- dans le cadre des simultanés permanents, le Bureau Directeur valide le rajout de 2 parties à vocabulaire courant par rapport à l'existant, de manière à ce que sur la semaine, il y en ait maintenant deux l'après-midi, deux le soir.

2- Commission Compétition, Règlement, Arbitrage et Organisation

Framboise Leclerc propose que la nouvelle modalité de défraiement des arbitres soit de 22 euros par jour avec entrée en vigueur au Festival de Vichy. Cette proposition a préalablement été validée par la Commission des Finances.

Le Bureau Directeur entérine la proposition, applicable à partir du Festival de Vichy 2010.

En ce qui concerne les ramasseurs et les teneurs de tableau, le Président indique son souhait qu'on aille également vers une indemnité de restauration journalière adaptée. La Commission des Finances mènera prochainement une étude dans ce domaine.

3- Travaux de la CCTHC

Le Bureau Directeur entérine les propositions de la CCTHC qui seront soumises au prochain CA, à une exception près, celle des nouvelles Semaines Fédérales : dans l'idée de favoriser les compétitions de proximité, le Bureau Directeur se montre favorable à la possibilité d'organiser librement les TSAP (2 parties) et/ou Simultanés en une partie sans en limiter le nombre.

4- Duplitop 6, logiciel d'arbitrage

En l'état de sa connaissance du dossier et en première approche, le Bureau Directeur préconise, comme il en avait été question lors du lancement de Duplitop 5, de proposer une mise à jour téléchargeable via le Dongle par le site de vente en lignes de Promolettres pour un coût de 20 euros. Cette proposition sera à débattre en CA, le moment venu.

5- Tournoi de Rouen-Bihorel et Festival de la Côte Fleurie

Le Bureau Directeur répond favorablement à la demande d'Aurélien Delaruelle, Président du Comité Normandie, d'être exonéré de la redevance fédérale pour le tournoi de Rouen-Bihorel en raison des nombreuses annulations liées aux intempéries. Par ailleurs, en échange du concours du Comité à l'organisation du nouveau festival de la Côte Fleurie, le Bureau Directeur lui attribue une subvention de 500 euros.

6- Festival de Cannes

Il est proposé à la FFSc un espace de promotion et de démonstration de 45 m² dans le cadre du Festival des Jeux. Cet espace sera occupé par un stand conjoint de la FFSc et de Promolettres. Des animations pourraient être faites par Pierre Cirot, Daniel Guédon et Franck Maniquant. Malgré les délais très courts, il est envisagé de fabriquer des « roll-up » (panneaux publicitaires de faible encombrement car enroulables dans un cylindre et facilement transportables) pour présenter la FFSc au public.

7- Travaux au siège et investissements dans le domaine de l'informatique

Les travaux au siège devraient être terminés à la fin du mois et donnent satisfaction. Philippe Genet évoque le dossier du matériel informatique : une importante mise à niveau est nécessaire tant du point de vue du matériel lui-même que des outils de protection et de sa maintenance. Son choix s'est porté sur la société Axido pour la réalisation de l'ensemble de cette mise à niveau et la maintenance future du système. Les postes de tous les salariés, y compris ceux qui ne travaillent pas à Paris, seront reliés en réseau, ce qui leur facilitera la tâche. Le nouveau serveur de la FFSc sera installé à Paris, en sous-sol.

8- Propositions de la DNSJS

Gisèle Thibault, Présidente de la DNSJS, fait les propositions suivantes :

- passer la cotisation des clubs scolaires à 20 euros (au lieu des 15 euros actuels). Accord du Bureau Directeur. À soumettre au CA.

- mettre en place des « packages scolaires » dans les comités (un peu à l'image des packages « nouveaux clubs » mis en place à l'initiative de la DACC). Le package comprendrait un tableau, 3 boîtes de 4 jeux, 1 ODS, un peu de papeterie, le Guide du Scrabble pour les Jeunes. Le coût unitaire est évalué à 300 euros. Gisèle Thibault propose que la FFSc prenne la moitié du coût à sa charge.

Le Bureau Directeur donne son accord à cette prise en charge à hauteur de 50% du coût du package, soit environ 150 euros, sur la base du financement de 2 packages par comité.

Projet à soumettre au CA.

À charge ensuite aux comités de définir les règles d'attribution de ces packages et la prise en charge (totale ? partielle ?) ou non des 150 euros restants.